



Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

-O-O-O-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Dispensé du Timbrage
Bourges CTC

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

N° 267
SEPTEMBRE 2004

Déposé le 15.09.2004

Edito

RÉSISTER OUVRE LA VOIE A DE NOUVELLES CONQUÊTES !

La rentrée sociale est au centre des préoccupations. 46 % des Français n'avaient pas les moyens de partir en vacances, mais le gouvernement Raffarin a poursuivi pendant tout l'été les attaques contre les salariés et les plus fragiles de notre pays.

Concernant la Sécu, l'essentiel de l'effort de financement est demandé aux assurés (ce seraient eux qui gaspilleraient et abuseraient), comme le prétend si bien le patron de l'Oréal en déclarant que la «réduction de l'absentéisme est un enjeu majeur pour la permanence et la compétitivité des entreprises». Ces mêmes grands donneurs de leçons de civisme, ont allègrement oublié les responsabilités patronales en matière d'accident du travail.

A la SNCF, 5 cheminots de l'équipement et 2 ouvriers d'entreprises sont décédés dans l'exercice de leur fonction depuis le début de l'année.

Le taux de chômage atteint 10 % de la population active (2.600 demandeurs d'emploi en plus, rien qu'au mois de juin) mais le gouvernement décide de renforcer les contrôles des chômeurs en les obligeant à accepter n'importe quel emploi, à n'importe quel prix, n'importe où !

Le budget 2005 confirme les choix libéraux du gouvernement en reportant la hausse du SMIC, mais augmente les allègements fiscaux et sociaux au profit des entreprises. Il amnistie les capitaux qui avaient quitté illégalement la France, accélère les privatisations, envisage de supprimer près de 8.000 emplois dans la fonction publique et attaque le droit de grève, pourtant inscrit dans la Constitution.

Le passage en force de Raffarin sur la décentralisation en décidant d'utiliser l'article L 49-3, montre bien sa volonté de répondre favorablement aux vœux du Medef.

Et que dire de l'odieuse chantage sur les 35 h en espérant généraliser les pratiques du «travailler plus pour gagner moins». Et tout cela s'est passé pendant les vacances !

Tous les salariés doivent se retrouver, se rassembler et lutter. C'est une question de légitime défense. Il n'existe aucune justification à ce recul social, le pire depuis 30 ans, alors que les profits réalisés au premier semestre affichent des records (NBP 40,3 %, Société Générale 31,6 %, Michelin 102,4 % pour ne citer que quelques exemples).

Alors que durant cet été on a vu semaines après semaines les villes de France célébrer la mémoire de ceux qui ont permis de recouvrer la liberté, grand nombre d'entre eux étaient des salariés pétris d'idéaux, de justice sociale, de liberté, de solidarité. Ceux-là même qui ont contribué aux grandes conquêtes sociales de la Libération. Ces mêmes conquêtes que le patronat voudrait voir remises en cause.

Aujourd'hui comme hier, l'heure est encore à la résistance !

Josette LOURY
Membre du Bureau de l'UD

Sommaire :

- Edito : Résister ouvre la voie à de nouvelles conquêtes.
- P 2 & 3 : Tract de rentrée : c'est le moment !
- P 4 à 6 : La mobilisation nationale ça presse.
- P 7 : Syndicat EdF/GdF s'adresse aux syndiqués CGT du département
- P 8 : Rappel formation syndicale.
Décret sur la Médecine du Travail.

SOUSCRIPTION 2004 de l'UD-CGT

SOUSCRIPTION DEPARTEMENTALE DE LA C.G.T. 2004

LE 8 NOVEMBRE SERONT RÉPARTIS :

SÉJOUR 1 SEMAINE POUR 2 PERSONNES
dans l'un des 4 Villages Vacances
MER ou MONTAGNE
(en rendez-vous village - HORS PÉRIODE SCOLAIRE
HORS TRANSPORT)

- UN LECTEUR DVD ● UN APPAREIL PHOTO NUMÉRIQUE
- DEUX MINI CHAINES HI FI ● DEUX RADIOS DISC LASER
- APPAREILS MANAGERS ● OUTILLAGE ● FILETS GARNIS, etc ...

C.G.T. 8, place Malus
18000 BOURGES

Envoi des résultats
contre enveloppe timbrée

1,60 €
le
BILLET

UN LOT
PAR
CARNET

Donnez à la CGT les moyens de la lutte,
participez en achetant et diffusant les billets.

NVO Spéciale rentrée

Un numéro exceptionnel de 48 pages
« le temps de travail, coût du travail, droit de grève,
services publics, protection sociale ... »

Parution le 15 novembre 2004

Commandez au 01.49.88.68.42

ou sur le site CGT : www.cgt.fr



C'EST LE MOMENT

Les groupes industriels et les banques ont communiqué leurs résultats. Ils sont en hausse importante pour le premier semestre 2004, à l'exemple de BNP-Paribas : + 40 % ; la Société Générale : + 32 % ; EADS : + 119 % ; Michelin : + 102 %.

A tel point que les profits nets de l'ensemble des 40 premiers groupes cotés en Bourse devraient s'élever à + 21 % en fin d'année !

Le gouvernement annonce une croissance de + 2,5 % en 2004. **Mais peut-on appeler croissance une reprise qui ne se traduit ni en amélioration de l'emploi, ni en revalorisation des salaires ?**

Supercherie sur le SMIC

Raffarin présente les mesures sur le SMIC de juillet comme l'obtention d'un « véritable 13^{ème} mois ». En réalité, il ne s'agit que du retour à un SMIC unique et du maintien de son niveau mensuel avec les 35 heures.

Avec l'augmentation des exonérations, le salarié au SMIC coûtera moins cher à son entreprise !

Les cotisations patronales ne représentent plus que 15,6 % du SMIC. Autrement dit le patron cotise moins que le Smicard !

Quant aux autres salariés, ils sont pénalisés par des grilles dont le plancher est de plus en plus souvent inférieur au SMIC !

Augmentation du SMIC, reconnaissance des qualifications dans les grilles sont les deux piliers de la bataille pour les salaires.

Les grands groupes visent la diminution de leur masse salariale et exercent une pression commerciale considérable sur les PME sous-traitantes pour qu'elles réduisent leurs coûts. Parallèlement, le gouvernement s'efforce de réduire l'emploi public. **Résultat : malgré la reprise économique, le chômage a encore augmenté, et touche un actif sur dix.**

Quant aux évolutions des salaires, leur niveau ne dépasse pas celui de la hausse des prix, l'individualisation s'étend, leur part aléatoire grandit. **Nombre de salariés vivent cette situation à travers une réduction sensible de leur pouvoir d'achat.**

Pourtant, l'insolence des profits n'empêche pas le MEDEF d'en demander toujours plus et le gouvernement de le soutenir dans sa politique.

Cet été, nombre d'entreprises ont pris leurs salariés en otage en les soumettant à un chantage intolérable : ou bien ils acceptent des suppressions d'emploi, l'augmentation de leur temps de travail, la réduction de leur salaire ; ou bien, c'est la fermeture et la délocalisation à l'étranger !

Des résultats sont obtenus par les mobilisations

- ♦ **EdF/GdF : la loi change le statut, mais le gouvernement doit accepter des concessions :**
 - **Affirmation du « droit à l'électricité pour tous », alors que 700.000 foyers sont coupés pour impayés.**
 - **Limitation de l'ouverture du capital à 30 %, empêchant toute privatisation totale sans nouvelle loi.**
 - **Augmentation de 2,5 % des salaires**
- ♦ **Victoire juridique des chômeurs « recalculés », obligeant à revoir le dispositif de l'assurance chômage.**

Diverses mobilisations sont en préparation pour l'emploi, les salaires, les conditions de travail, les retraites, le service public... Dans les secteurs de La Poste, la Métallurgie, les Cheminots, la Construction...

Ce n'est pourtant pas le coût du travail qui est en cause. Il est actuellement plus bas qu'en Allemagne et même qu'en Grande-Bretagne.

Les arguments du MEDEF et du gouvernement sur la charge que représenteraient les 35 heures sont contredits par la réalité des chiffres. Grâce aux aides publiques, beaucoup d'entreprises ont financièrement été gagnantes.

Dans ces circonstances, les salariés : de l'ouvrier au cadre, en emploi précaire, stable ou privé d'emploi, du privé comme du public, **ont toutes les raisons de se mobiliser pour l'emploi, les salaires**, leur temps de travail : l'écart entre la situation économique de la rentrée et leurs vécus renforce cette légitimité.

Nous avons été nombreux à nous engager, d'une façon ou d'une autre, dans les actions pour l'avenir des retraites, de l'assurance maladie, des Services publics, la défense de votre entreprise et de l'emploi. Certes, foulant la démocratie, le gouvernement n'a pas renoncé à ses projets, ni les directions d'entreprise à leurs plans de restructuration.

La CGT ne se satisfait pas de ce bilan et ambitionne la conquête de nouveaux droits et garanties pour les salariés. Pour cela, nous devons nous donner plus de force collective.

C'est l'enjeu de ces prochaines semaines. Face au gouvernement et au patronat, salariés, syndiqués, nous avons à débattre ensemble des objectifs que nous nous donnons et des moyens de les faire aboutir.

Bulletin de contact et de syndicalisation

**Il faut que la capacité d'intervention et d'action de la CGT se renforce.
Lui faire confiance est devenu insuffisant.
L'ordre du jour n'est-il pas votre participation à la vie de la CGT ?**

Je souhaite : prendre contact me syndiquer

NOM – Prénom :

Adresse :

Bulletin à remettre à un(e) militant(e) de votre connaissance
ou à adresser à l'Union Départementale des Syndicats CGT du Cher – 8, Place Malus – 18000 BOURGES
Tél. 02.48.21.24.79 - Fax. 02.48.21.24.89 - E.mail cgt.ud.cher@wanadoo.fr - site internet : www.ud18.cgt.fr



La mobilisation nationale ça presse !

Le salon du prêt à penser

■ **Dynastie... ce n'est pas le titre d'un feuilleton de l'été, mais la description des empires de presse en France.**

Serge Dassault, fils de Marcel, possède le Figaro et ses dépendances et 70 titres divers de presse régionale.

Arnaud Lagardère, fils de Jean-Luc, règne sur presque toutes les maisons d'éditions (avec le baron Seillière de Wendel), sur presque toute la presse magazine, sans compter Virgin, Europe 1, et quelques quotidiens comme La Provence, Nice-Matin ... Le même Lagardère contrôle la distribution des livres et les journaux dans le pays.

Le reste ? quelques autres grandes fortunes se le partagent : Bernard Arnault (Louis Vuitton, Moët Hennessy, la Tribune et Investir), François Pinault (Pinault Printemps Redoute, le Point, Historia, La Recherche), Philippe Amaury (Le Parisien, Aujourd'hui en France, l'Equipe et le Tour de France).

Bouygues Martin, fils de Francis, l'empereur du béton, a investi dans le gratuit Metro, lui qui détient la moitié de la télé du pays avec TF1 et LCI. Au palmarès des grandes fortunes de France, vous trouverez ces mêmes noms. En Bourse, dans le sinistre CAC 40, vous les retrouverez. Impossible d'y échapper.

Quand journaux quotidiens, magazines, livres, télé et radios appartiennent à un quarteron d'industriels,

vous appelez ça la démocratie de l'information, vous ? Ce n'est pas vraiment une première, un scoop, cette mainmise patronale sur les médias. Ce qui est nouveau, c'est la concentration : jamais avant en France si peu d'industriels et de financiers contrôlaient en si petit comité tout ce qui s'imprime, presse quotidienne, magazines, livres.

Et pourquoi tous ces beaux messieurs si riches mettent-ils de l'argent dans les journaux ? Pour le profit ? Bien sûr, ce ne sont pas des philanthropes. Pour le contrôle ? Bien sûr ! Avoir la main sur cette parcelle de pouvoir médiatique, la presse, qui, naguère, était encore le gage du pluralisme d'opinions, de la réflexion et du débat dans une démocratie non encore subordonnée au marché.

Photo de familles

■ **Les principaux propriétaires de la presse, des magazines et des livres, les voilà.**

Serge DASSAULT (Avions Dassault, Jet Falcon et communications militaires), Le Figaro, le Figaro Magazine, Le Figaro Madame, L'indicateur Bertrand, Propriétés de France.

Le Courrier de l'Ouest, Le Maine libre, Presse Océan, L'Eclair.

Le progrès (Lyon), le Progrès-La Tribune (St-Etienne), Le Dauphiné libéré, le Bien public.

La Voix du Nord, Nord Eclair.

L'express, l'Expansion, Lire, L'Entreprise, la Vie financière, Mieux vivre votre argent.

Côté Maison. L'Etudiant, Transfac, Lycée Mag.

TV Magazine, Version Fémina, Paris Turf, Week-End.

Dassault détient 40 % du quotidien belge le Soir, 49 % de TV Nantes Atlantique, Télévision Lyon Métropole.

Et ... le Football Club de Nantes.

Arnaud LAGARDERE (EADS, armements et missiles européens)

Editions : Hachette, Hatier, Didier, Larousse Dalloz, Armand Colin, Dunod, JC Lattès, Calmann-Lévy, Fayard, Stock, Grasset, Disney-Hachette, Le Masque, Anaya, Marabout, etc... (l'autre partie des éditions, Editis, a été vendue à un comparse, Ernest Antoine Seillière ...)

Magazines et quotidiens : Paris Match, Elle, Le Journal du Dimanche, Parents, Auto Moto, Photo, Pariscope, Première, France Dimanche, Le Journal de Mickey, Télé 7 Jours.

Quotidiens : Nice Matin, La Provence.

Distribution : opérateur principal des NMPP, Relay, Aqelia, Newslink, AMP, SGEL, Curtis, Naville, etc...

Multimédia : Canal Satellite, MCM, Europe 1, RFM, Routard.com, Canal J.

Lagardère et Dassault-Socpresse ont en commun une maison d'édition de journaux «gratuits» qui édite Marseille Plus, Lyon Plus et bientôt Paris Plus.

En finir avec la Résistance ?

■ **La presse, après la chute de la dictature nazie et de l'occupation en France, était synonyme de Résistance, et de liberté.**

Le premier acte de résistance a été d'abord de publier clandestinement une feuille, puis un journal. La Libération fut le printemps de la presse, des dizaines de journaux, « libérés » témoignaient de la soif de débats, de confrontations, d'enthousiasme démocratique.

Et l'Etat qui fut mis en place sur les ruines du régime de Pétain encadra cette furia d'expression écrite par des mesures nées au sein du Conseil National de la Résistance. L'une des ordonnances concernait l'interdiction de concentrer la presse entre quelques mains ...

Les autres organisaient la production des quotidiens autour d'une idée centrale : les journaux ont le droit de paraître et leur inégalité devant l'argent doit être corrigé par des aides et des moyens qui n'entravent pas leur parution, mais qui l'encouragent.

Ont été dans cet esprit mis en place :

- Une société de distribution, les Nouvelles Messageries de Presse Parisienne, qui voulaient casser le monopole d'Hachette, en établissant un système de tarifs qui avantage ouvertement les «petits» titres.
- Une coopérative d'achat des papiers de presse.

- Un système coopératif d'impression.
- Une agence de presse, l'Agence France Presse.

Il ne s'agit pas de nostalgie, mais d'état d'esprit. A ce moment historique, la Libération, le marché se retire et s'efface devant les impératifs démocratiques. Aujourd'hui, le dogme du marché, à la mode ultra libérale, commande que l'Etat doit s'effacer devant le chiffre d'affaires, la rentabilité, le profit publicitaire.

Immerger la presse, c'est aussi absurde et contre nature que le faire pour l'hôpital ou la Poste. La dictature du marché nie la fonction même des quotidiens. L'existence d'une information pluraliste suppose une indépendance de ton et une liberté d'expression. Le propriétaire qui commande à l'écrivain, voilà la situation réelle, qui peut sonner le glas du printemps de la Libération.

L'information en uniforme libéral

■ **Les conséquences pratiques de cette concentration sur l'information prennent cette forme : comme deux ou trois groupes possèdent la majeure partie des titres en France, beaucoup de ces journaux vont publier des pages communes.**

Pas seulement les pages sport ou météo Comme les propriétaires commandent, ils dicteront leur façon de penser, comme en témoignent les déclarations d'intention de Serge Dassault pour les titres de l'ancien empire Hersant.

Nous allons vers une espèce de journal unique. Un comble dans un monde où la concurrence est érigée en onzième commandement !

Les journaux Dassault et Lagardère risquent de devenir de simples outils au service de l'éloge quotidien de ces « grands capitaines » d'industrie, en l'occurrence l'industrie de l'armement. Comme l'Etat a consciemment censuré sa propre intervention dans le domaine des garanties républicaines de publication pluraliste des journaux, le marché poste au sommet du pouvoir éditorial les majors industriels. Que peuvent-ils vouloir comme contenu des journaux, si ce n'est leur propre gloire ?

Le mécanisme à l'œuvre relègue l'information au rang d'une marchandise considérée par son potentiel de vente. L'information sera subordonnée au

message publicitaire, valeur considérée comme cardinale par les industriels.

En somme, en industrialisant et concentrant la presse, les grandes voix libérales bâtissent un monopole sur l'information en la déclassant, en la rétrogradant en deuxième division, loin derrière la propagande libérale et les impératifs publicitaires.

Les conséquences sociales peuvent être désastreuses : journalistes, ouvriers réalisant de façon pratique les journaux, tous ces salariés, cadres et employés dont les fonctions reposent sur la qualité de l'information donc des journaux, risquent d'être tout simplement expulsés des journaux industriels de Dassault et Lagardère. Dans la presse, qualité de l'information, existence des journaux et questions sociales sont gravement menacées.

Une solution gratuite

■ **Une étrange légende urbaine traverse les rues de nos métropoles : il serait possible en 20 minutes dans le Métro si vous avez la chance de vivre dans une ville « Plus » de vous informer gratuitement !**

Pour cela, il ne vous faudra pas dépenser le moindre centime d'euro, ni même vous déplacer chez votre kiosquier préféré, les nouvelles viendront à vous à la vitesse d'un précaire ou d'un privé d'emploi exploité. Mieux encore ayant analysé le parcours quotidien qui est le vôtre les philanthropes de l'info ont disposé dans de petits réceptacles portant bien haut leur couleur : leur brouillon de culture.

Point de mystère ou de miracle, car rien n'est gratuit.

La conception même de cette forme de journal quotidien d'information n'est régie que par la dictature de la publicité sur l'écrit. Et quand celui-ci trouve une mince place, il est constitué presque entièrement de collages de dépêches d'agences auxquelles ces gratuits sont abonnés. Bref un gratuit, ce sont des informations livrées en vrac au milieu de la publicité qui s'emploient à promouvoir ces gratuits pour mieux faire baisser les coûts de fabrication et de distribution des journaux. Un chantage genre Bosch Vénissieux est en place.

Les propositions de la CGT

■ **Parmi de nombreuses propositions, voici un échantillon en guise de bref aperçu.**

La presse écrite, les magazines, les livres ne sont pas définitivement livrés à la pioche des démolisseurs de légalité républicaine. Rien n'est irréversible. Tout est affaire de choix. Pour la CGT, **démocratie et pluralisme** seront défendus dans un cadre législatif, français et européen, qui doit constituer un véritable arsenal anti-trusts. Ces lois anti-concentration, héritières directes de l'esprit des ordonnances du Conseil national de la Résistance, doivent indiquer que **les groupes qui achètent des journaux doivent leur assurer une existence propre, indépendante sur le plan rédactionnel**, disposant de moyens de s'administrer, de se confectionner et de se distribuer. Elles devraient également préciser que **tout achat par un groupe ne doit pas être suivi de revente.**

Le cas de France Soir est édifiant : vendu pour un franc symbolique par le groupe Hersant à un éditeur italien complice, le voilà entre les mains d'un groupe immobilier qui travaille pour des comptes obscurs qui devront se dévoiler rapidement. France Soir, grand quotidien, n'est devenu, au gré du marché, qu'un jouet entre les mains d'affairistes hommes de paille.

A l'opposé du célèbre « chacun pour soi » de l'ère libérale, **la CGT préconise le renforcement et le développement du système de distribution à caractère coopératif.** De plus la CGT, avec de nombreux professionnels, affirme que **le système de tarification** pratiqué par les Nouvelles Messageries de Presse Parisienne, **qui assure à chacun le droit d'être distribué, doit être étendu et valorisé.** Sans une telle péréquation des coûts de distribution de la presse, seuls les Lagardère, Dassault et autre Amaury pourraient être distribués en France. Ce qui rendrait caduque la garantie constitutionnelle de liberté d'impression et de diffusion des idées.

L'Agence France Presse, l'une des plus importantes de la planète, **doit être considérée comme une entreprise relevant du service public.** Tournant le dos à des velléités de privatisation, la CGT exige que cette Agence soit développée dans le souci de garantir les sources francophones d'information, ce quel que soit le support, imprimé ou non. Voilà quelques pistes qui indiquent que, pour la CGT, rien n'est joué.

-0-0-0-0-0-0-0-

FILPAC/CGT : Fédération des travailleurs des Industries du Livre et du Papier Carton et de la Communication.



Fédération Nationale des Mines et de l'Énergie

*Syndicat du Personnel E.D.F. - G.D.F. Services CHER en BERRY
R.C.O. VIERZON - C.R.T.T. MARMAGNE*
Syndicat C.G.T. - O.E. EDF-GDF - 3, Rue Charles VII - 18035 BOURGES Cedex
☎ 02.48.57.60.26 - Fax. 02.48.57.64.27

Le syndicat CGT des Energies du Cher s'adresse aux syndiqués CGT du département

Cher (e) Camarade,

Le gouvernement, soutenu par la droite libérale s'est attaqué au statut des entreprises publiques de l'électricité et du gaz, dans le seul but de privatiser EDF-GDF et ainsi permettre aux requins de la finance de se partager un gâteau jusqu'à lors inaccessible.

Les salariés d'EDF-GDF et le syndicat CGT Mines-Energie ont lancés depuis plusieurs mois des actions d'ampleurs inégalées depuis bien longtemps.

- Informations massives aux usagés et signatures de pétitions.
- Rencontres et interpellations d'élus.
- Opérations de coupures de l'éclairage public.
- Opérations de coupures ciblées de certains industriels, élus favorables au projet de changement de statut des entreprises publiques, permanences du MEDEF et de l'UMP.
- Opérations Robin des Bois (neutralisation des compteurs des usagers dans des quartiers modestes).
- Opérations Vitales (Neutralisation des comptages des hospitaux, bâtiments de la sécurité sociale et d'organisations caritatives).
- Baisse de charge des centrales nucléaires à un niveau non égalé depuis 1987.
- Tous les postes de transport hautes tensions de France occupés par les salariés. A partir du 25 juin nous avons la possibilité technique « de mettre la France dans le noir », avec toutes les conséquences que cela suppose.

La Cgt a fait le pari de gagner le retrait du projet de loi avec les usagés, c'est pour cela que nous avons essayés de ne pas les pénaliser.

Si nos actions, populaires nous ont permis tout au long du mouvement de gagner le soutien d'une grande partie de l'opinion publique, force est de constater que les usagés n'ont pas pris massivement en main la défense de leur service public de l'électricité et du gaz.

Ce-ci étant, calendrier oblige, les effectifs étant amputés de plus de 50% à cause des congés (certains jours seuls les agents d'astreinte sont présents), nous avons été contraint de mettre l'action en veille.

Pour autant et malgré le vote à l'Assemblée Nationale et au Sénat, nous ne sommes pas disposés à en rester là, et comme nos aînés nous sommes prêt à rentrer en résistance.

Pour cela plusieurs questions doivent nous interpeller :

- Devons nous reprendre la lutte sur les mêmes bases ?
- Devons faire des coupures massives d'usagés ? En prenant le risque de se couper de la population.
- Devons nous bloquer l'économie du Pays en coupant les zones industrielles ? En prenant le risque de s'opposer aux autres salariés car leurs employeurs n'hésiteront pas à les mettre au chômage technique.

Je vous propose de mettre en débat ces questions dans toutes les entreprises où nous sommes organisé, afin que les salariés d'EDF-GDF qui sont attachés à la défense du service public puissent avoir des réponses adaptés aux attentes des usagés de l'électricité et du gaz, des réponses qui permettent aux usagés de rentrer activement dans la bagarre.

Il me semble de la responsabilité de tous les secrétaires de syndicat, militants et syndiqués CGT de porter ces questions à la population en générale et aux salariés en particulier.

Comptant sur le soutien actif de toute la Cgt, reçoit Cher (e) Camarade mes fraternelles salutations.

Pour le syndicat CGT Mines-Energie du Cher
Jean-Philippe BUCHON

FORMATION SYNDICALE

Programme 2^{ème} semestre 2004

« Comment organiser le syndicat dans l'entreprise ? » du 25 au 27 Octobre 2004

>>> Dépôt des congés éducation auprès de l'employeur : 24 septembre.

Ce stage s'adresse à tous les syndiqués, mais en particulier à tous les nouveaux ou récents secrétaires de syndicat, délégués syndicaux, trésoriers, membres des bureaux.

« CHSCT » Thème : Le harcèlement du 2 au 4 Novembre 2004

>>> Dépôt des congés éducation auprès de l'employeur : samedi 2 octobre.

Ce stage s'adresse :

- à tous les militants intéressés par le sujet (dans ce cas, la prise en charge est comme pour les stages de formation syndicale générale).

- à tous les élus ou mandatés du CHSCT dont c'est au moins le 2^{ème} mandat (la prise en charge se fait par l'employeur à condition de bien lui préciser dans la demande de congé de formation syndicale, économique et sociale).

« Prudis et Action Juridique - 1^{er} Module » du 15 au 19 Novembre 2004

>>> Dépôt des congés éducation auprès de l'employeur : 15 octobre.

Ce stage s'adresse aux conseillers prud'hommes et pour les militants intéressés par l'action juridique.

Déposez vos congés éducation auprès de vos directions
et inscrivez-vous le plus rapidement auprès de l'UD. Merci.

UN DECRET ESTIVAL PARALYSANT DAVANTAGE LA MEDECINE DU TRAVAIL

-O-O-O-O-O-O-

Tour de force ! En un décret, le nombre de médecins du travail déficitaire de plusieurs milliers, devient excédentaire et certains services de « santé au travail » s'appêtent à supprimer des postes de médecins et de personnels auxiliaires.

Ce nouveau texte démontre que la notion de « pluridisciplinarité » est dévoyée afin d'instaurer une concurrence entre professionnels de statuts et de disciplines complémentaires, tout en éliminant le contrôle social, en milieu de travail, des salariés et de leurs représentants.

A l'état de projet, ce décret avait, unanimement, été rejeté par les Confédérations de salariés.

Elles avaient quitté, ensemble, la réunion du Conseil Supérieur de Prévention des Risques Professionnels, le 5 décembre 2003, indignées de la dégradation programmée de la qualité de la médecine du travail par un texte réécrit sous la pression des organisations patronales.

Nul doute qu'en inspirant ces dispositions, le patronat cherche à surcharger le médecin du travail en examens médicaux afin de l'éloigner de l'analyse des postes de travail, de masquer les conséquences pathologiques des conditions de travail sur la santé des salariés et tenter de priver les travailleurs et leurs représentants de l'action d'un professionnel soumis au respect déontologique et réglementaire avant l'autorité de l'employeur, pour protéger la santé des salariés.

De la sorte, le patronat se donne le moyen de passer à un nouveau stade de la dégradation des conditions de travail, au nom de la compétitivité et de la concurrence avec les conditions sociales que connaissent les pays récemment entrés dans l'Union Européenne.

La santé de millions de salariés en France et bien au-delà, est un enjeu.

La préserver réside dans la capacité des professionnels à construire des coopérations entre eux, indépendamment du patronat, dans le respect de leurs approches respectives, en convergence avec les salariés qui sont les premiers intéressés, et leurs organisations syndicales.

La CGT et ses organisations entendent amplifier l'action pour enrayer les dégradations sanitaires dont souffrent les salariés.